

du Gard

les francas

L'éducation en mouvement !

Rapport Financier 2024

Rapport présenté à l'assemblée générale
de l'association départementale des Francas du Gard
à Saint-Hilaire de Brethmas, le 4 juin 2025

RAPPORT FINANCIER

PRESENTÉ PAR

Ingrid VALLÉE-FACCHINI, responsable administrative et financière

LE COMPTE DE RESULTAT 2024

En 2024, le compte de résultat présente un solde excédentaire de 101 836.83 €, pour un total de l'ensemble des produits de 4 423 810.25 € et un total de l'ensemble des charges de 4 322 327.42 €.

Notre résultat d'exploitation (différence entre produits et charges d'exploitation) régresse de 65 357.36 €. Il s'établit à **101 923.40 €** en 2024 contre **167 280.76 €** en 2023.

Nos produits augmentent de 66 682.84 € et nos charges augmentent de 130 132.11 €.

Les produits d'exploitation

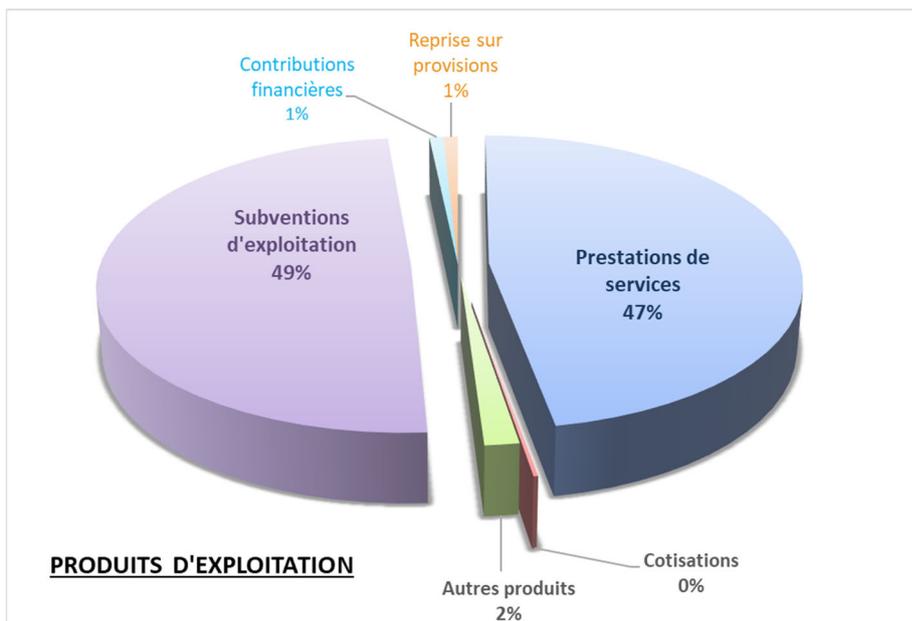
Les produits d'exploitation s'élèvent à **4 420 859.68 €** en 2024 contre **4 354 689.03 €** en 2023 soit une augmentation de **1.52 %** liée à une augmentation des prestations de service, des cotisations et des subventions.

Les cotisations

Les cotisations représentent **9 218.16 €** soit **+11.12%** sur les cotisations individuelles et collectives.

Les prestations de service

Les prestations de service sont en augmentation de **36.35%**, soit de **34 695.64 €** pour atteindre **130 141.52 €** en 2024 contre **95 445.88 €** en 2023.



Elles augmentent notamment par la vente de stages Bafa auprès des collectivités (**14 002 €**), de la mise à disposition de personnel (**43 824.82 €**) et les remboursements de formation (**58 741 €**).

Les parrainages

L'ensemble des parrainages est de 1 956 269.72 € et sont en légère baisse de 3.08 % en comparaison avec 2023.

Les prestations de la Msa affichent 20 717.70 €, celles de la Caf affichent 741 301.95 € comprenant la Prestation de Service Ordinaire, les Plans mercredis, la Convention Territoriale Globale, les Aides aux Temps Libres et les Aides aux Vacances Enfants.

Les autres interventions (Radio Sommières, ludothèque, séjours à L'Amorié, participation des usagers...) ont atteint 1 194 250.07 €.

Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont de 2 182 378.21 € en 2024 contre 2 060 401.45 € en 2023. Elles augmentent donc de 121 976.76 € soit 5.92%.

- > Les subventions des communes augmentent et atteignent 1 613 641.12 €
- > Les subventions de la DRAJES ont augmenté de 6.52 % pour atteindre 61 110 €
- > Les subventions de la Caf du Gard augmentent de 102.11 % pour atteindre 172 340 €
- > Les subventions du Conseil Départemental diminuent de 3.46 % pour atteindre 81 173.33 €

- > Les subventions du Conseil Régional augmentent de 25.21 % pour atteindre 6 630 €
- > Les subventions des autres ministères augmentent également de 3.55 % pour atteindre 76 125€
- > Les autres subventions de la DRAC, la DDETS, la DILCRAH et de la Msa augmentent également pour atteindre 28 450 € en 2024 contre 10 500 € en 2023
- > Les aides de l'État contribuent à hauteur de 142 908.79 € à l'embauche (contrats aidés, services civiques, alternants, Fonjep). Elles ont diminué de 60 492.51 €.

Les contributions financières

Les Contributions financières augmentent de 12 891 € pour atteindre 36 391 € en 2024 contre 23 500€ en 2023.

Les reprises sur amortissements

Les reprises sur provisions représentent 36 894.39 €, et sont en baisse de 57.14 %. Elles se justifient par plus de régularité sur le suivi des créances douteuses.

Autres produits

Les produits divers de gestion courante s'élèvent à 69 567 € en 2024, soit +11.23 %

Les charges d'exploitation

Les charges s'élèvent à 4 318 936.28 € en 2024 contre 4 187 408.27€ en 2023 soit une augmentation des charges de 131 528.01 €, soit 3.14 %, qui reste minime grâce à une gestion contrôlée des achats et du recrutement ou remplacement du personnel.

Les achats de marchandises

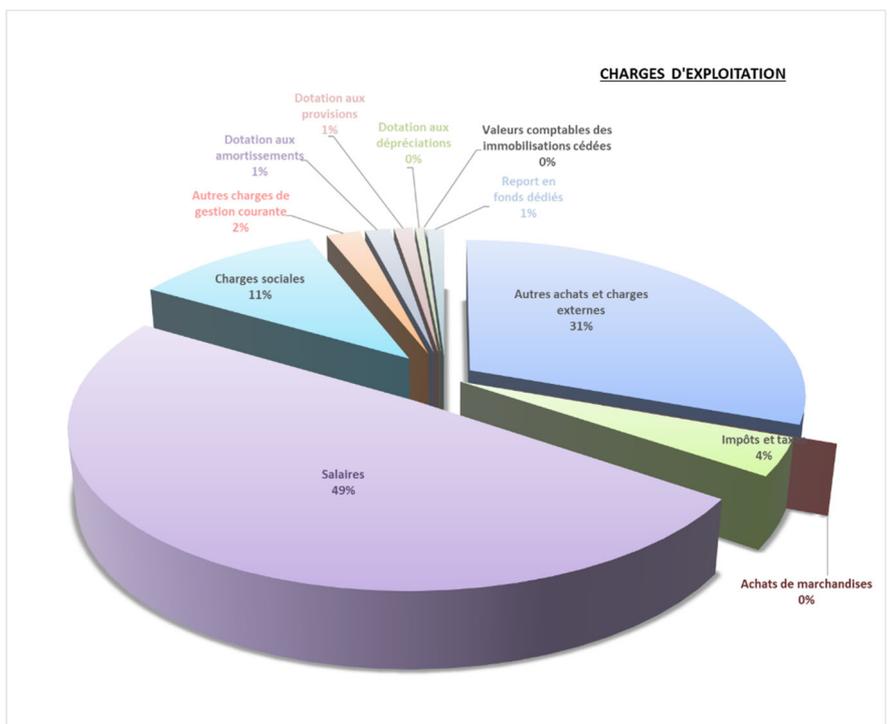
Les achats de marchandises correspondent à l'achat du magazine fédéral « Camaraderie » pour 130 €

Les autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont en augmentation de 72 759.60 € € soit 5.83 %, avec 1 320 486.98 € en 2024 contre 1 247 726.38 € en 2023.

Parmi les dépenses notables, nous citerons, par exemple :

- > L'électricité du gîte de groupe (-38.95 %)
- > Les cotisations à divers organismes (-49.07 %)
- > L'entretien et réparation du matériel informatique (-58.74 %)



- > Le contrat photocopieur, renégocié (-10.86 %)
- > Les frais de missions (-38.85 %)
- > Les frais postaux (-43.73 %)
- > Les frais d'Internet et téléphonie (-53.08 %)

Des diminutions qui s'expliquent par une renégociation des contrats existants et une gestion contrôlée des charges.

A l'inverse, d'autres charges accusent une augmentation, parfois très importante, notamment liée à l'inflation générale, au vieillissement du parc automobile ou bien à des choix organisationnels et financiers sur les activités des centres de loisirs, comme, par exemple :

- > Le fuel, sur L'Amoré (+122.22 %), davantage de location
- > Les fournitures administratives et pédagogiques (+116 %)
- > La location de matériel d'activité (+208.21 %)
- > La location de véhicules (+29.95 %)
- > L'entretien et la réparation de nos véhicules (+239.04 %)
- > Le transport pour nos séjours et activités (+91 %)

Les charges de salaires et charges sociales

Les charges de salaires et charges sociales, ajoutées aux impôts et taxes, représentent 69.48 % de nos charges d'exploitation. Elles ont augmenté de 4.02 % principalement en raison d'une augmentation du point dans l'année et d'une augmentation du SMIC. La taxe sur salaire a elle diminuée en raison de l'augmentation des petits contrats et contrats d'apprentissage qui ne rentrent pas en compte dans ce calcul.

Les charges sociales ont légèrement augmenté de 10.06% correspondant à l'augmentation de la charge des salaires.

Les dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements ont baissé de 21.16 % avec 62 099.17 € contre 78 764.63 €. Ces dotations recouvrent notamment l'amortissement des locaux dédiés au siège social de l'association départementale et à son aménagement, en passant par le mobilier, les frais d'agence et les frais de notaire.

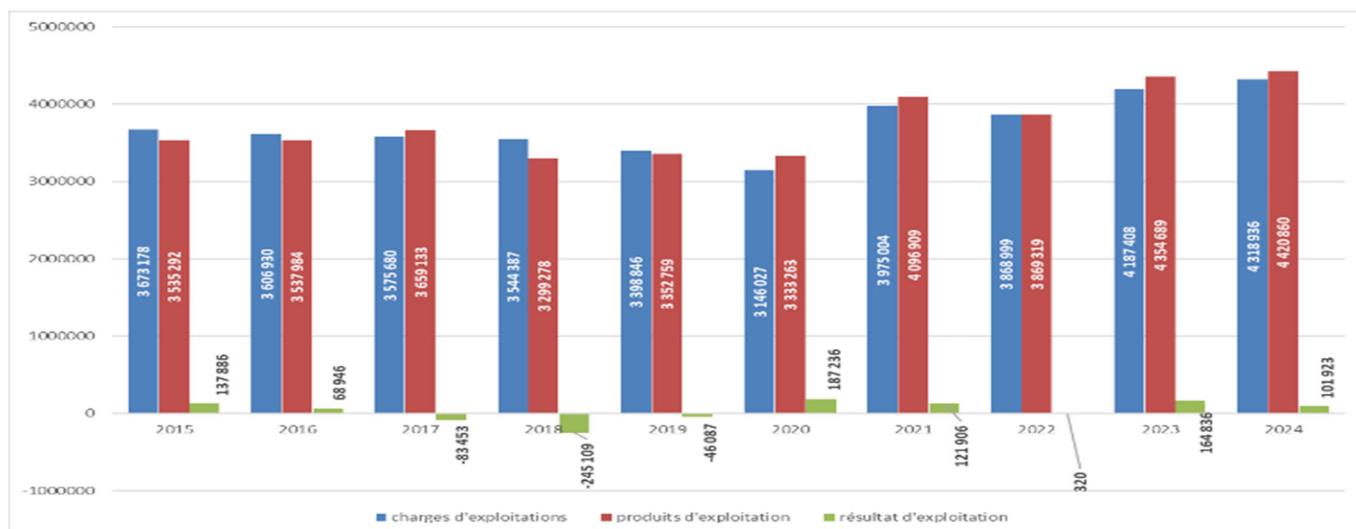
Ces dotations concernent également des logiciels de gestion de centres de loisirs sur les territoires en convention, l'amortissement de notre parc véhicule, le renouvellement de notre parc informatique, l'amortissement de matériel pédagogique et du matériel de studio à Radio Sommières.

Les dotations aux provisions

Les dotations aux provisions sont de 67 609 € (-36.46 %) contre 106 404 € en 2023.

Les autres charges baissent également de 34 902.78 €, soit 29.48 %, pour atteindre 83 502.70 €.

À RETENIR
 Alors que les produits d'exploitation s'accroissent de 1,52 %, les charges d'exploitation, quant à elles, progressent de 3.14 %, ce qui explique l'évolution du résultat d'exploitation.
 Nous devons poursuivre notre politique de cost-killing (réduction de coût).



Les produits et charges financiers

Les produits financiers

Les produits financiers sont en augmentation de 21.01 %. Ils s'élèvent à 2 950.57€ en 2024 contre 2 438.38 € en 2023. Ces produits correspondent aux intérêts des placements.

Les charges financières

Les charges financières diminuent quant à elles de 21.56 %. Elles sont de 3 391.14 € en 2024 contre 4 323.04€ en 2023. Elles correspondent aux intérêts des prêts relatifs à l'acquisition de notre siège social, de son mobilier et de son aménagement ainsi que les prêts sur véhicules et du PGE.

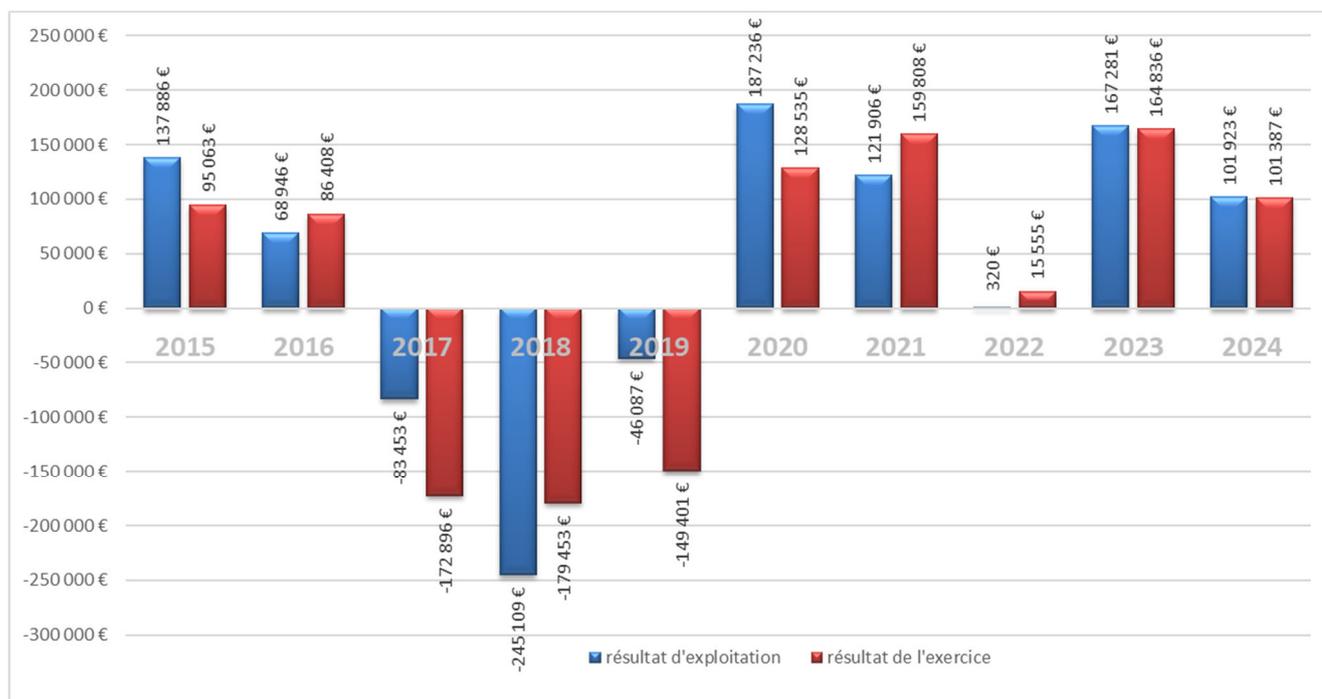
Notre résultat financier demeure donc déficitaire. Ce déficit se réduit pour passer de - 440.57 € en 2024 à - 1884.66 € en 2023.

Les produits et charges exceptionnels

Il n'y a pas de produits exceptionnels à la suite de la modification du plan comptable général en 2024. Les produits et charges exceptionnels ont été reclassés dans les produits et charges de gestion courante.

À RETENIR

L'impôt sur les bénéfices est de 96 €. Le résultat exceptionnel est de 0 €, pour un résultat de l'exercice excédentaire de 101 386.83 € en 2024 contre 164 836.10 € en 2023.



LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

À l'actif

L'Actif immobilisé diminue de 9 135 € en 2024 (- 2.15 %).

Cette diminution s'explique par :

- > la diminution des constructions et agencements pour 19 588 € (-7.17 %)
- > la diminution des matériels et outillage pour 3 191 € (-4.67%)

Le poste des immobilisations incorporelles et financières augmente pour un total de 13 644 € (+16.56 %)

L'Actif circulant est en augmentation de 441 981 € par rapport à 2023, soit 33.80 %.

Les créances client et usagers s'élèvent à 420 999 €. Et augmentent de 132 279 € (+45.82 €).

Le poste autres créances augmente de 27 283 € (+7.18 €) pour atteindre 407 071 €.

Nos disponibilités augmentent de 269 251 €, pour atteindre 856 085 € (+45.88 %).

Nos charges constatées d'avance augmentent de 7 845 € (+23.29 %)

Au passif

Les fonds propres s'élèveront, si l'Assemblée Générale approuve les comptes et l'affectation du résultat à 543 685 €.

Nos provisions pour charges augmentent de 45 873€ (+16.37 %).

Nos provisions pour risques sont de 0 €.

Nos fonds dédiés sont de 43.141 €.

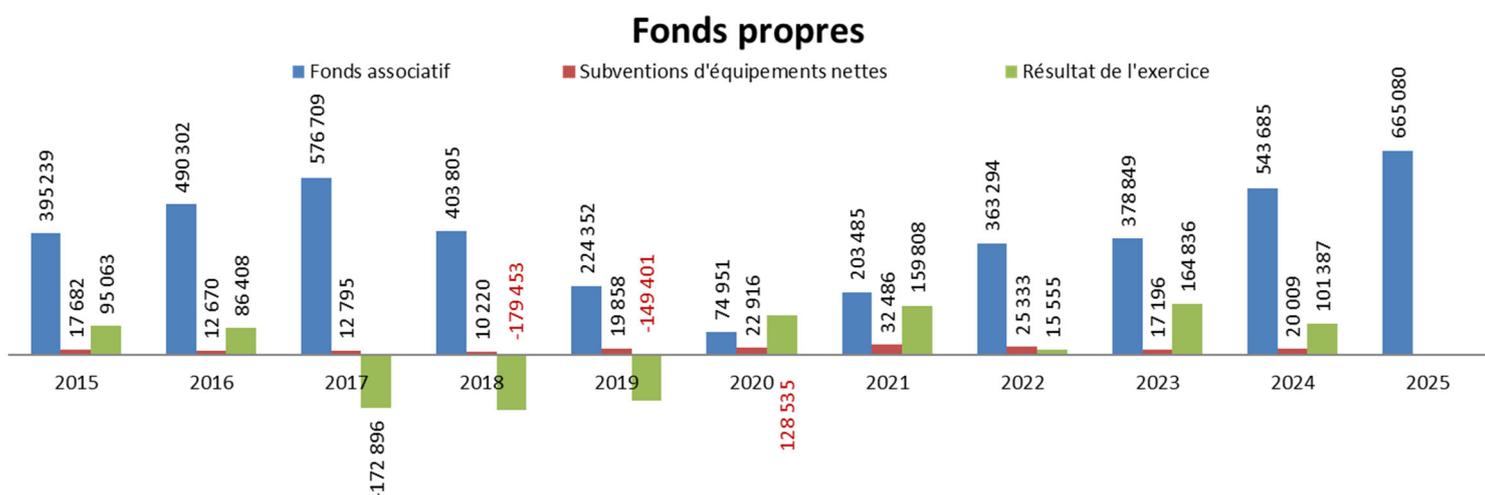
Nos emprunts sont en baisse de 20.81 %, passant de 139 860 € en 2024 à 165 355 € en 2023.

Au passif, la dette sociale et fiscale s'élève à 347 689 €, avec une augmentation de 75 141 €, soit +27.57 %. Les autres emprunts et dettes assimilés diminuent.

La dette fournisseurs augmente aussi de 32 483 € (+ 24.19%) pour atteindre 166 785 € en 2024 contre 134 302 € en 2023.

Les produits constatés d'avance augmentent de 43 695 € pour atteindre 258 777 € en 2024 contre 215 082 € en 2023.

Le bilan 2024 est de 2 164 346 €.





**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
DES FRANCAS DU GARD**

L'Altis - 165 rue Philippe Maupas - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 02 45 66 - Fax : 04 65 23 57 32

www.francas30.org

📍 Les Francas du Gard

📧 @lesfrancasdugard